



COMMISSION FOOT EDUCATIF

-- DEPARTEMENT TECHNIQUE---

Procès-Verbal n° 21

Réunion du :	Mardi 03 JANVIER 2023
Présidence :	M. BOURICHA Guy
Présents :	Mmes REGNIER Ludivine (CTD) – VERLAQUE Aline – BERNARDINI Laurence MM. BAUMANN Frédéric – JANIN Benoit – GUILLAUME Loïc – PATALANO Albert

MODALITES DE RECOURS

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions prises par les Commissions non disciplinaires peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).
Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel du District ou sur Footclubs.
Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel.
L'appel est adressé à la commission d'Appel par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.
Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.
2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.
3. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)
4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.
5. L'appel des décisions à caractère disciplinaire relève des procédures particulières prévues au Règlement Disciplinaire figurant dans l'article 83 des R.S. du District du Var.

ORDRE DU JOUR

- Informations
- Traitement du courrier

INFORMATIONS FOOTBALL EDUCATIF

Retrouvez les documents concernant le Football Educatif ainsi que les Rappels pour toute la saison et les Désidératas sur la Page d'Accueil du District « DOCUMENTS FOOT EDUCATIF » ou en cliquant sur le lien suivant :
<https://var.fff.fr/docs-foot-animation/>

PLANNINGS SAISON 2022 / 2023

[Tous les plannings seront consultables prochainement sur le site du District du Var](#)

FEUILLES DE MATCH

Les feuilles de matchs doivent être correctement remplies et les résultats sont indispensables pour permettre la remise à niveau :

A mentionner lisiblement :

- Catégorie – Niveau – Poule
- N° de la journée
- N° de la rencontre correspondant au Match joué
- N° de la journée
- Score
- Noms, Prénoms des joueurs, N° de licences
- Noms, Prénoms des dirigeants, N° de licence
- Noms, Prénoms des arbitres, N° de licences

FEMININES

FESTIVAL FOOT U13 PITCH 1^{er} TOUR – Samedi 28 Janvier 2023

TIRAGE AU SORT DU 1^{er} Tour FESTIVAL FOOT U13 PITCH

Le tirage au sort du 1^{er} Tour du Festival Foot U13 (à jouer le Samedi 28 Janvier 2023) a été effectué par MME BERNARDI Laurence et MM. BAUMANN Frédéric - GUILLAUME Loïc – JANIN Benoit

Toutes les Equipes sont convoquées à 13 H 00

(Amende de 50€ au Club ABSENT même excusé)

DISTRICT du VAR de Football - DEPARTEMENT TECHNIQUE - FOOT EDUCATIF							
FEMININES - 1erTour - FESTIVAL FOOT U13 PITCH - Samedi 28 Janvier 2023							
Site N° 1 : LE CANNET DES MAURES			Site N° 2 : AS MAR VIVO				
stade LE RECOUS			stade SQUILLACI				
Responsable :			Responsable :				
Poule 1		Poule 2		Poule 1		Poule 2	
A	RC LA BAIE	A	AS LES VALLLONS	A	BRIGNOLES	A	SC TOULON
B	HYERES FC	B	US LA CADIERE	B	AS MAR VIVO	B	ASPTT HYERES
C	CANNET DES MAURES	C	SC DRAGUIGNAN	C	LITTORAL SPORTS	C	BESSE SPORT
D	LORGUES	D	FREJUS ST RAPHAËL	D	FC LA SEYNE	D	PUGET SUR ARGENS
				E	CARQUEI LA CRAU	E	LE REVEST FC

DESIDERATA : U13F

EQUIPES JOUANT UNIQUEMENT LE SAMEDI APRES-MIDI

US CARQUEIRANNE LA CRAU
FC LE REVEST
LORGUES

GARCONS

FOOT EDUCATIF : CATEGORIES U6 à U13

INFORMATIONS

Feuille de Match Informatisée RAPPEL

Le Département Technique – Commission Foot Educatif vous rappelle que l'utilisation de la Feuille de Match Informatisée (FMI) est obligatoire pour les catégories :

U13G – Gaby ROBERT
U13G – EXCELLENCE
U12G – Gaby ROBERT
U12G – EXCELLENCE

Il est donc impératif d'utiliser les TABLETTES.

En cas de problèmes contacter les responsables FMI suivant :

Rappel du N° de téléphone des Membres de la Commission à contacter :

M. Patrick FAUTRAD – 06 09 20 53 90
Mme Béatrice MONNIER – 07 64 40 29 29
M. Yves SAEZ – 06 12 62 75 51
M. Jean Louis NOZZI – 06 23 48 30 76

RAPPEL : BAREME FINANCIER – SAISON 2022 / 2023

Non utilisation de la FMI = 50 €

Non transmission de la FMI dans les délais = 35 €

CORRESPONDANCES

SIX FOURS LE BRUSC : Votre E-mail du 22 Décembre 2022

2^{ème} PHASE : U13 EXCELLENCE Poule B

AS SIGNES : Votre E-mail du 23 Décembre 2022

2^{ème} PHASE : Suite à l'analyse des résultats sportifs maintien en U13 HONNEUR Poule B

ET.S. LORGUES : Votre E-mail du 23 Décembre 2022

2^{ème} PHASE : Suite à l'analyse des résultats sportifs maintien en U13 PRE EXCELLENCE Poule B

FC LE REVEST : Votre E-mail du 26 Décembre 2022

2^{ème} PHASE : U13 HONNEUR Poule A

LE VAL BESSILLON : Votre E-mail du 27 Décembre 2022

2^{ème} PHASE : U13 HONNEUR Poule B

LE LAVANDOU BORMES : Votre E-mail du 28 Décembre 2022
2^{ème} PHASE : U12 HONNEUR Poule C

US LE PRADET : Votre E-mail du 28 Décembre 2022
2^{ème} PHASE : U12 PRE EXCELLENCE Poule C

AS LES ARCS : Votre E-mail du 02 Janvier 2023
2^{ème} PHASE : U13 PRE EXCELLENCE Poule A

BESSE SPORT : Votre E-mail du 02 Janvier 2023
2^{ème} PHASE : U13 EXCELLENCE Poule B

AM CARCES : Votre E-mail du 03 Janvier 2023
Maintien de l'amende de 50€ pour motif non justifié

INFORMATIONS

**Les feuilles de match des plateaux doivent être rentrées
uniquement par le FAL**

FESTIVAL FOOT U13 PITCH

2^{ème} TOUR – Samedi 28 Janvier 2023

TIRAGE AU SORT DU 2^{ème} Tour FESTIVAL FOOT U13 PITCH

Le tirage au sort du 2^{ème} Tour du Festival Foot U13 (à jouer le Samedi 28 Janvier 2023) a été effectué par MME BERNARDI Laurence et MM. BAUMANN Frédéric - GUILLAUME Loïc – JANIN Benoit

Toutes les Equipes sont convoquées à 13 H 00

(Amende de 50€ au Club ABSENT même excusé)

DISTRICT du VAR de Football - DEPARTEMENT TECHNIQUE - FOOT EDUCATIF							
2 ^{ème} Tour - FESTIVAL FOOT U13 PITCH - Samedi 28 Janvier 2023							
Site N° 1 : FLAYOSC A C			Site N° 2 : RAMATUELLE				
stade MICHELAGE			stade Municipal				
Responsable :			Responsable :				
Poule 1		Poule 2		Poule 1		Poule 2	
A	US SANARY	A	SOLLIES FARLEDE	A	SIX FOURS LE BRUSC	A	RC LA BAIE
B	HYERES FC	B	T CLARET MONTETY	B	FC LA SEYNE	B	FREJUS ST RAPHAËL
C	FLAYOSC	C	SAINT MAXIMIN O	C	BESSE SPORT	C	RACING FC TOULON
D	LES ARCS	D	S C TOULON	D	VAL D'ISOLE	D	RAMATUELLE
E	LAVANDOU BORMES	E	CANNET DES MAURES	E	CUERS PIERREFEU	E	COGOLIN SP C
Site N° 3 : LA GARDE			Site N° 4 : LA LONDE				
stade Guy MOQUET			stade guillaumont				
Responsable :			Responsable :				
Poule 1		Poule 2		Poule 1		Poule 2	
A	FC CARNOULES	A	FC VIDAUBAN	A	LA LONDE SO	A	AS SIGNES
B	CARQUEI LA CRAU	B	LORGUES	B	UA LA VALETTE	B	NANS LES PINS
C	PUGET SUR AQRGENS	C	BRIGNOLES	C	LE PRADET	C	SC DRAGUIGNAN
D	GARDIA CLUB	D	AS MAR VIVO	D	TOULON USAM	D	FC LE REVEST

ANNULATION AMENDES FINANCIERES

U13

SOLLIES FARLEDE : E-mails du 08 Décembre 2022

U13 – HONNEUR Poule A

Match N° 53010.1 – Journée N° 6 du 12 Novembre 2022 : SOLLIES FARLEDE 3 / T CLARET MONTETY

Feuilles de match manquantes

Suppression Amendes Financières :

- PV N° 16 du Mardi 22 Novembre 2022 – 1^{ère} Parution Amende Financière de 8 €
- PV N° 17 du Mardi 29 Novembre 2022 – 2^{ème} Parution Amende Financière de 16 €
- PV N° 18 du Mardi 06 Décembre 2022 – 3^{ème} Parution Amende Financière de 31 €

AMENDES FINANCIERES

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

RAPPEL : TOUTE RENCONTRE NON JOUEE POUR NON PRESENCE D'UNE EQUIPE AU COUP D'ENVOI DOIT FAIRE L'OBJET D'UNE FEUILLE DE MATCH ADRESSEE AU DISTRICT COMME POUR UNE RENCONTRE NORMALE

ORIGINAL ET SCAN DE LA FEUILLE DE MATCH MANQUANT

2^{ème} parution – Amende financière de 16 €

1^{ère} PHASE – Journée 9 du 10.12.2022

U12

U12 PRE EXCELLENCE

Poule C :

MATCH N° 53276.1 : UA LA VALETTE / AC BERTHE

U12 HONNEUR

Poule A :

MATCH N° 53747.1 : ELAN CAMPSOIS / PAYS DE FAYENCE

Poule B :

MATCH N° 53840.1 : HYERES FC 2 / AS BRIGNOLES 2

U13

U13 PRE EXCELLENCE

Poule A :

MATCH N° 54028.1 : SAINT MAXIMIN O / AS LES ARCS

MATCH N° 54030.1 : LE MUY / ET SAINT TROPEZ LA BAIE

Poule B :

MATCH N° 53409.1 : FC CARNOULES / HYERES FC 2

U13 HONNEUR

Poule A :

MATCH N° 53029.1 : FC CARNOULES / HYERES FC 3

Poule B :

MATCH N° 53070.1 : ASPTT TOULON / US OLLIOULES

Poule C :

MATCH N° 53477.1 : COGOLIN SP C / SAINT ZACHARIE

MATCH N° 53478.1 : ET SAINT TROPEZ LA BAIE / FLAYOSC

DESIDERATA : U12 – U13

EQUIPES JOUANT UNIQUEMENT LE SAMEDI APRES-MIDI

SOLLIES FARLEDE : U12 PRE EXCELLENCE et U12 HONNEUR

S O LA LONDE : U13 – PRE EXCELLENCE Poule B

US BANDOL : U12 – PRE EXCELLENCE Poule C et U12 – HONNEUR Poule C

AS BRIGNOLES : U12 – EXCELLENCE

TARADEAU O : U12 – HONNEUR

LORGUES ET S : U13 – PRE-EXCELLENCE

ENT PIVOTTE SERINETTE TOULON : U13 – Gaby ROBERT Equipe 1 / U13 – PRE EXCELLENCE Equipe 2 / U12 – PRE EXCELLENCE Equipe 1 / U12 – HONNEUR Equipe 2

US CARQUEIRANNE LA CRAU : U13 – EXCELLENCE

SC NANS : U12 PRE EXCELLENCE

FC VIDAUBAN : U12 PRE EXCELLENCE

UA LA VALETTE : U12 – EXCELLENCE

ASPTT HYERES : U13 – HONNEUR

Prochaine réunion
Mardi 10 Janvier 2023

Président : Guy BOURICHA
Secrétaire : Aline VERLAQUE